

TOURNOI DE LA VILLE DE BELFORT

12ème CHALLENGE BAUMGARTNER BENJAMIN(E)S & MINIMES



SAMEDI 07 JANVIER 2023

GYMNASE LE PHARE - BELFORT



CHALLENGE BAUMGARTNER BENJAMIN(E)S & MINIMES DE LA VILLE DE BELFORT SAMEDI 08 JANVIER 2023

ORGANISATEUR

ASM BELFORT JUDO

11 Quai Schwob, 90000 Belfort

Tél. : +33 (0)6.14.56.01.18

Mail : julien.parrot@ffjudo.com

Web : www.asmbelfortjudo.fr

Contact jour de la compétition : Julien PARROT

LIEU DE COMPETITION

Gymnase du Phare

Fort Hatry - Rue Paul Koepfler, 90000 Belfort

DATE

Samedi 08 janvier 2023

PLAN D'ACCES

Accès depuis Paris, Lyon, Dijon, Besançon, Montbéliard

Autoroute A36, sortie N°12 Belfort Centre

Suivre Centre-ville, puis Fort Hatry et Gymnase Le Phare

Accès depuis Strasbourg, Colmar, Mulhouse

Autoroute A36, sortie N°13 Les Glacis du Château

Suivre Centre-Ville, puis Fort Hatry et Gymnase Le Phare

AGE DE PARTICIPATION

Les catégories d'âges autorisées à combattre sont :

Benjamin(e)s: né(e)s en 2011 – 2012

Minimes : né(e) en 2009 - 2010



CATEGORIES DE POIDS / DUREE

Benjamins : -27 / -30 / -34 / -38 / -42 / -46 / -50 / -55 / -60 / -66 / +66
Benjamines: -30 / -32 / -36 / -40 / -44 / -48 / -52 / -57 / -63 / +63
Durée des combats : 2 minutes – décision en cas d'égalité
Minimes G: -34/-38/-42/-46/-50/-55/-60/-66/-73/+73
Minimes F: -36/-40/-44/-48/-52/-57/-63/-70/+70
Durée des combats : 3 minutes – décision en cas d'égalité

INSCRIPTIONS

Les règlements se font auprès de l'ASM Belfort Judo et les inscriptions doivent se faire obligatoirement sur le site fédéral via le code club (www.ffjudo.com, rubrique Extranet), exception faite pour les combattants étrangers.

Le retour de la fiche d'engagement et de réservation devra se faire par courrier et être obligatoirement accompagné du règlement par **chèque à l'ordre de l'ASM Belfort Judo**

Les inscriptions des athlètes sur Extranet **est obligatoire.**

Adresse : ASM Belfort Judo - 11 quai Schwob - 90000 Belfort - France
Ces documents pourront également être envoyés en copie :
Par mail : julien.parrot@ffjudo.com

ENGAGEMENTS

Les combattants peuvent être engagés par la fédération, les pôles, les ligues, les départements et les clubs

Les combattants doivent apparaître sur le tirage au sort engagés sous le nom de leur club

TARIFS

Le droit d'engagement est fixé à 5€ par combattants

PAIEMENT

Chèque libellé à l'ordre de : ASM BELFORT JUDO
Ou sur place en espèces ou CB



ASSURANCE

Chaque athlète engagé devra présenter son **passport sportif** en règle, son **certificat médical** et sa **licence 2022/2023** lors de la pesée qui se déroulera le jour de la compétition ainsi qu'une **pièce d'identité** en cas de contrôle antidopage.

FORMULE DE COMPETITION

De 3 à 7 combattants : 2 poules + tableau final
+ 8 à 16 combattants : Poules et tableaux double repêchages
Le tirage au sort s'effectuera à l'issue des pesées officielles le jour de la compétition. Informatique, système fédéral.
Compétition sur 6 surfaces de combat

ARBITRAGE

Arbitrage selon les règles de la FFJDA

PROGRAMME PREVISIONNEL

Benjamins :
Pesées : 9h00 – 9h45
Début des compétitions : 10h30
Fin prévisionnelle : 12h30
Benjamines :
Pesées : 10h00 – 10h45
Début des compétitions : 11h30
Fin prévisionnelle : 13h00
Minimes G:
Pesées : 13h00 – 13h45
Début des compétitions : 14h30
Fin prévisionnelle : 16h30
Minimes F :
Pesées : 15h00 – 15h45
Début des compétitions : 16h30
Fin prévisionnelle : 17h30

RECOMPENSES

Les 4 premiers de chaque catégorie de poids seront récompensés

LITIGES

En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer



BULLETIN D'ENGAGEMENT
CHALLENGE BAUMGARNTER DE LA VILLE DE BELFORT 2023

Nom de la délégation :

Adresse :
.....
.....
.....

Téléphone :

Email :

Responsable à contacter en cas de besoin :

Téléphone :

E-Mail :

Nom et prénom des accompagnateurs:

.....
.....

NOMBRE DE COMBATTANTS : x 5€ =.....€

TOTAL : €

Inscription Extranet FFJDA obligatoire

Veillez trouver ci-joint un chèque d'un montant de€, à l'ordre de l'ASM Belfort Judo.

Fait à _____, le _____

Signature :



NOS PARTENAIRES



Grands Vins
Pierre Henri

